



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Communiqué collectif

Les organisations de la société civile se félicitent de la suspension par Barcelone des relations institutionnelles avec Israël

Les organisations de la société civile palestinienne, régionale et internationale soussignées saluent l'annonce historique du Conseil municipal de Barcelone de suspendre toutes les relations institutionnelles avec l'Israël de l'apartheid. Le 8 février 2023, la maire de Barcelone, Ada Colau, a envoyé une lettre au Premier ministre Benjamin Netanyahu, annonçant officiellement que le conseil municipal de Barcelone coupera les liens avec Israël et ses institutions, y compris l'accord de jumelage avec le conseil municipal de Tel Aviv, " jusqu'à ce que les autorités israéliennes mettent fin au système de violations des droits humains palestiniens ".

Nous saluons la maire de Barcelone, Ada Colau, pour avoir pris cette mesure courageuse, de principe et historique en solidarité avec le peuple palestinien et son droit à l'autodétermination. En effet, cette décision témoigne de l'engagement inébranlable du Conseil municipal de Barcelone en faveur de la justice, car elle envoie un message fort : le régime d'apartheid colonial d'Israël et les violations des droits de l'homme qui en découlent ne seront pas tolérés. Dans sa lettre, la maire de Barcelone a déclaré : "Ce serait une grave erreur d'appliquer une politique de deux poids deux mesures et de fermer les yeux sur une violation qui a été, pendant des décennies, largement vérifiée et documentée par des organisations internationales". En prenant cette mesure juste, le Conseil municipal de Barcelone montre l'exemple en respectant le droit international, en refusant le silence face au régime d'apartheid illégal toujours plus grand imposé au peuple palestinien, et en veillant à ce que les responsabilités soient assumées. Depuis l'annonce courageuse de la maire de Barcelone, elle a été la cible d'attaques, y compris d'accusations d'antisémitisme sans fondement, qui s'inscrivent dans le cadre des attaques continues et systématiques contre toute voix se mobilisant et réclamant les droits du peuple palestinien. Ces attaques, néanmoins, ne devraient pas, et ne vont pas, faire taire le travail vertueux vers la libération et la justice pour le peuple palestinien et tous les peuples opprimés dans le monde.

Association nationale d'éducation populaire - Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies - Membre de la Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme

Habilité à intervenir en zone d'attente

Agrément d'éducation nationale - Association créée en 1949



Communiqué de presse

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Notre profonde gratitude et notre reconnaissance vont aux habitants de Barcelone ainsi qu'aux mouvements de base et aux coalitions qui ont organisé, mobilisé et défendu sans relâche les droits des Palestiniens. Cette action historique fait suite aux efforts et au dévouement inlassables de plus de 100 organisations, qui ont lancé une pétition officielle sous le slogan "Barcelone dit NON à l'apartheid, Barcelone dit OUI aux droits de l'homme". Cette solidarité et cette mobilisation de la population, des mouvements de base et de la société civile du monde entier ont soutenu la lutte du peuple palestinien pour la liberté et l'autodétermination. Nous réitérons également notre profonde gratitude au Parlement catalan pour l'adoption d'une résolution novatrice en juin 2022, reconnaissant que le régime juridique en Palestine constitue un régime d'apartheid.

Alors que les violations systématiques et institutionnalisées des droits de l'homme et l'oppression du peuple palestinien par Israël se poursuivent, aux côtés du gouvernement israélien nouvellement formé - qui a été déterminé à mettre en pratique les principes directeurs et les accords de coalition ; des mesures concrètes doivent être prises pour contrer l'impunité d'Israël. Nous saluons une fois de plus le peuple de Barcelone pour ce moment inédit, et encourageons d'autres villes dans le monde à suivre l'exemple en prenant cette mesure essentielle, et à utiliser leur influence pour mettre fin à l'implication institutionnelle avec l'Israël de l'apartheid.

Le démantèlement du régime colonial et d'apartheid d'Israël nécessite que la communauté internationale prenne des mesures similaires et des actions supplémentaires conformément à ses obligations en vertu du droit international, y compris son obligation de ne pas reconnaître la situation illégale découlant du régime d'apartheid d'Israël sur le peuple palestinien et son obligation de ne pas aider la situation illégale et de coopérer pour mettre fin à ce crime contre l'humanité. Cela inclut le recours à des sanctions diplomatiques et à un embargo sur les armes contre l'Israël de l'apartheid, l'arrêt du commerce avec les colonies illégales d'Israël, et la fin des projets et accords qui soutiennent la situation illégale, y compris l'accord d'association UE-Israël, le Conseil d'association UE-Israël, les accords internationaux pour les conduites de gaz à travers la côte de Gaza, et le projet d'interconnexion Euro-Asie recevant l'électricité de l'entreprise coloniale d'Israël.

Le 16 février 2023